Image not found or type unknown

Récupérer dommages et intérêts

Par **dauclair_old**, le **08/10/2007** à **14:08**

Bonjour,

voilà, je suis en procédure depuis plusieurs années pour viol, requalifié en correctionnel.
Le procès a eu lieu l'année dernière. Nous étions 4 victimes et l'agresseur a été reconnu coupable. Il a fait appel. Procès en juin. A nouveau reconnu coupable. Seulement cette personne a un mandat d'arrêt internationnal contre lui car n'était pas présent à l'audience. Il est à priori insolvable mais mon avocate m'avait dit que de toutes façons nous saisirions une comission qui elle se charge de nous rembourser.

En fait mes questions concernent les dommages et intérêts. Au début je ne voulais rien, pas un centime de cette ordure, juste que justice soit faite.
Par contre, et cela me semble évident, que tous les frais engagés soient au minimum couverts. Je suis très en colère contre mon avocate car au final elle s'y est très mal prise puisque mes frais ne sont pas couverts. Elle me laisse aussi sous-entendre que si je veux être remboursée, donc saisir la fameuse commission, c'est une nouvelle procédure... elle n'avait jamais rien laissé entendre de tel et rendez-vous compte qu'à chaque acte j'ai payé 1500€ !
Elle n'était même âs présente lors du rendu du verdict et a mis 15 jours pour enfin daigner se renseigner sur le sort de mon affaire.

J'estime qu'elle n'a pas fait correctement son travail et l'idée qu'elle puisse à nouveau me demander de payer pour remplir un simple formulaire me semble vraiment exagéré. Je dois la rencontrer à nouveau demain pour faire le point et je souhaite avoir un peu d'éléments avant cela.

Merci pour votre aide

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés